

**Accident** du Jodel D140 R  
immatriculé **F-HZEV**  
survenu le 29 novembre 2017  
à Banon (04)

<sup>(1)</sup>Sauf précision  
contraire, les heures  
figurant dans  
ce rapport sont  
exprimées en  
heure locale.

<b>Heure</b>	À 09 h 40 <sup>(1)</sup>
<b>Exploitant</b>	Club
<b>Nature du vol</b>	Aviation générale
<b>Personnes à bord</b>	Instructeur et élève
<b>Conséquences et dommages</b>	Avion fortement endommagé
<i>Note : Les informations suivantes sont issues principalement des témoignages de l'élève et de l'instructeur. Ces informations n'ont pas fait l'objet d'une validation indépendante par le BEA.</i>	

## Heurt du train principal avec une souche d'arbre pendant l'arrondi avant la piste, en instruction

### 1 - DÉROULEMENT DU VOL

L'élève, accompagné d'un instructeur en place droite, décolle de l'aérodrome de Berre La-Farre (13) pour un vol d'évaluation finale, en vue de l'examen pratique pour l'obtention de la qualification montagne. Il se reporte à la verticale de l'altisurface de Banon et observe que le vent est calme, de secteur nord. Il effectue une reconnaissance haute à une hauteur d'environ 800 ft au-dessus du point le plus élevée de l'altisurface, puis une autre à une hauteur d'environ 100 ft. Il s'intègre en fin de branche vent arrière pour la piste 35.

En concertation avec l'instructeur, il choisit comme point de toucher, un point situé après le cône matérialisant le seuil de la piste et, comme point de visée, un point situé en amont du cône. Après l'atterrissage, l'élève et l'instructeur effectuent un débriefing sur l'aire de stationnement située en haut de la piste, moteur tournant, puis l'élève décolle de la piste 28 pour effectuer un second atterrissage sur la piste 35.

Lors de l'arrondi, l'élève et l'instructeur entendent un bruit sourd et ressentent un choc sévère. L'avion touche la piste au niveau du cône et pendant le roulement, dévie vers la gauche. L'élève rejoint l'aire de stationnement où il constate que le train principal gauche est tordu vers l'arrière et vers l'extérieur, et que le carénage de la roue gauche est endommagé.

En remontant à pied la piste 35 jusqu'au seuil, l'élève et l'instructeur découvrent la présence d'une souche d'arbre située 27 mètres en amont du seuil de piste, dépassant d'au-moins 20 centimètres du sol et masquée par des herbes hautes.

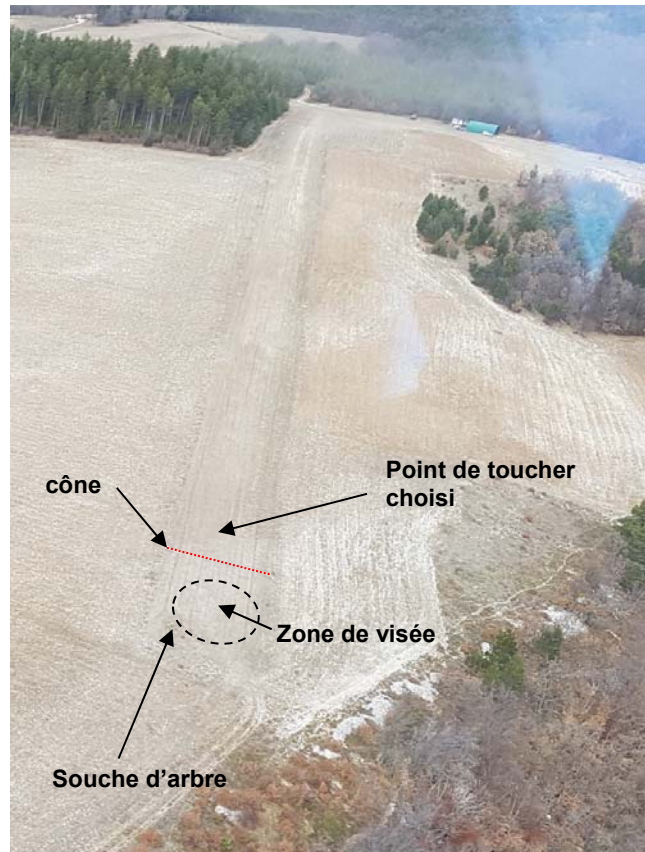


Photo aérienne du seuil de la piste 35

## 2 - RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

L'élève et l'instructeur avaient déjà atterri de nombreuses fois sur cette piste. L'instructeur avait connaissance de l'existence de cette souche. Il explique qu'ils n'ont pas évoqué sa présence lors des reconnaissances car ils étaient focalisés sur le grésil présent sur la partie haute de la piste.